



Ville de **Loyettes**

## PRESENTATION SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET BUDGET PRIMITIF 2017 DU CCAS

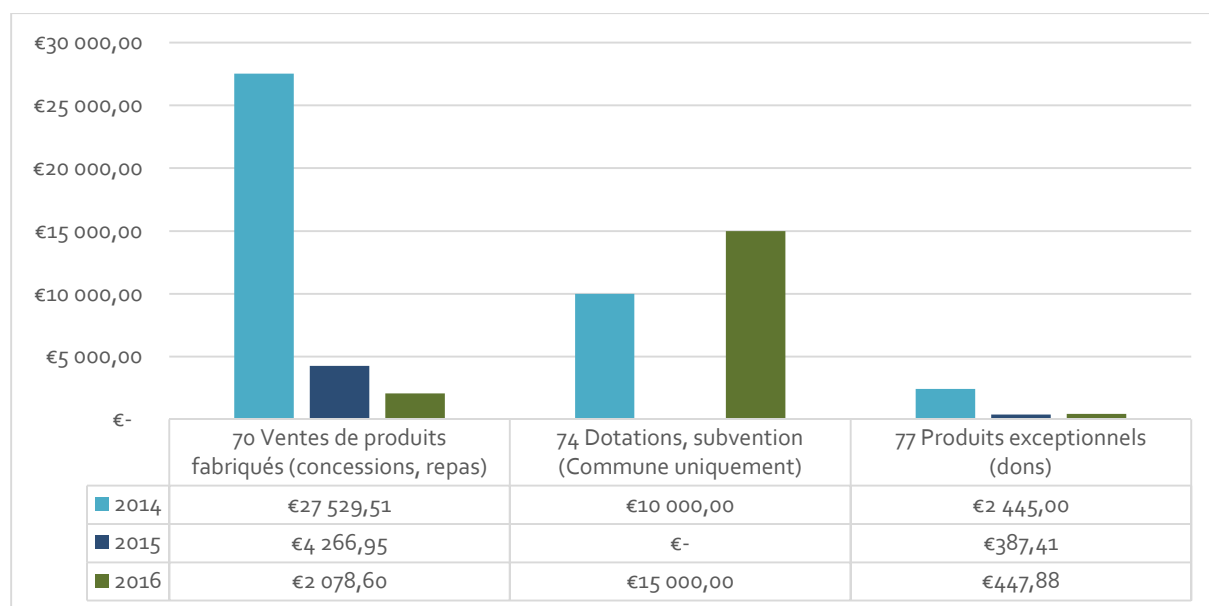
Le présent document est établi en application de l'article L 2313-1 du code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi NOTRE du 17 août 2015.

Il prévoit que « *Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.* »

Il est disponible sur le portail internet de la Collectivité [www.commune-loyettes.fr](http://www.commune-loyettes.fr), rubrique la mairie, finances et budget

### LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

**Recettes de fonctionnement : 17 526.48 €**

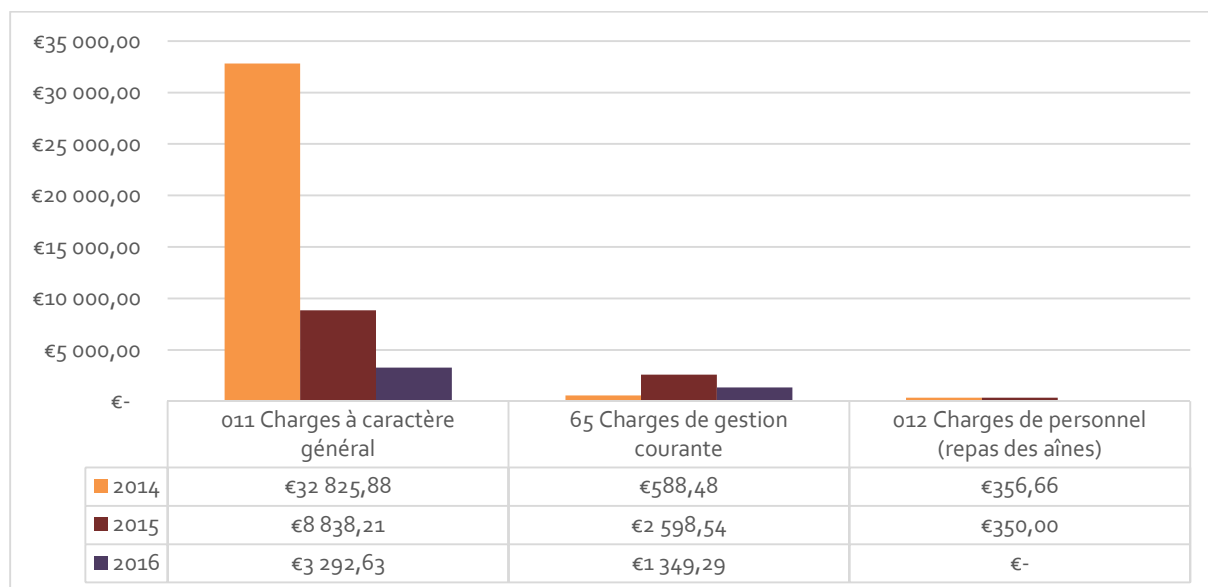


Les recettes réalisées sont conformes aux prévisions : 17 526.48 € pour 17 500 € prévus  
Les dons ont été légèrement inférieurs aux prévisions. Cette différence a été compensée par les concessions cimetièrre et les recettes exceptionnelles

## Dépenses de fonctionnement : 4 641.92 €

Les dépenses réalisées sont inférieures aux prévisions 4 641.92 € pour 24 692.53 € notamment car l'exercice budgétaire a été arrêté plus tôt en raison de la bascule du Trésor Public de Lagnieu à celui de Meximieux.

Par ailleurs, les aides sollicitées ont été moins importantes que ce qui était attendu.



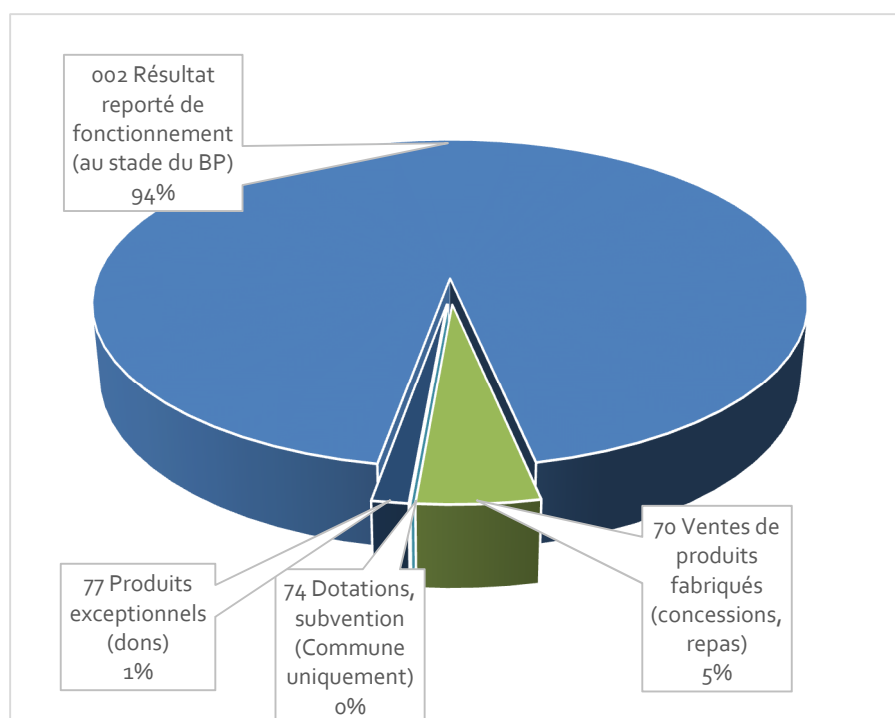
### Détails des prestations 2016 :

Subvention portage des repas : 786 €

Aides financières allouées : pour un montant de **563.29 €** (5 bons alimentaire : 203.93 € ; EDF : 359.36 €)

**L'exercice est clos avec un excédent de 12 884.56 €**

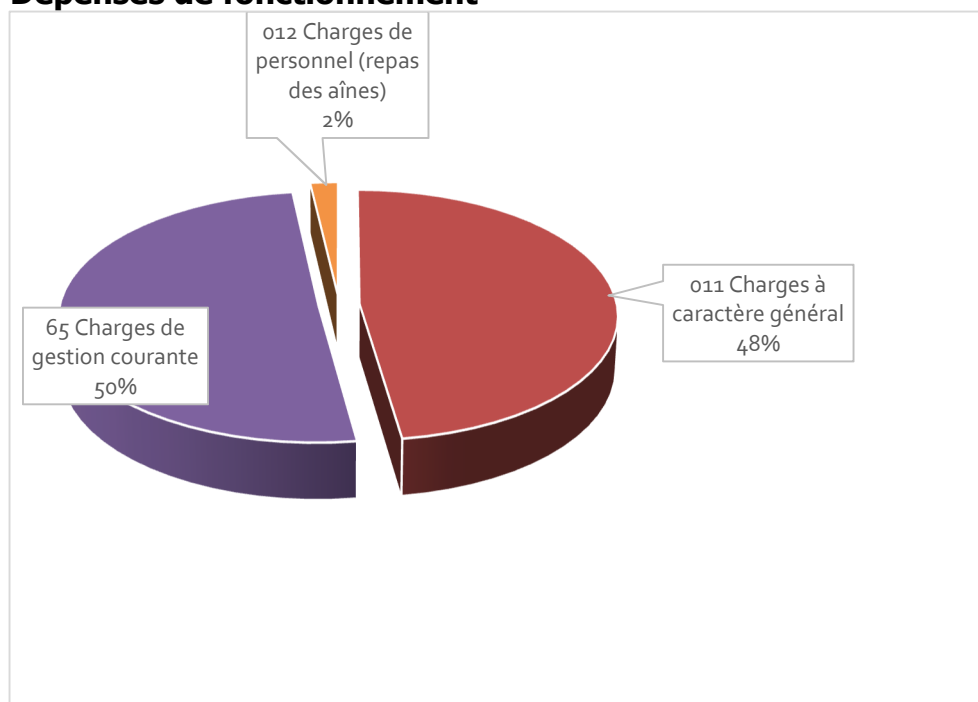
## LE BUDGET PRIMITIF 2017 : 21 377.09 €



### Recettes de fonctionnement

Les ressources propres du CCAS pour 2017 permettent d'équilibrer le budget pour une première partie de l'année. Il a donc été adopté sans subvention de la Commune (budget de cette dernière n'est pas encore adopté)

### Dépenses de fonctionnement



Dont  
10 777.09€  
pour les secours 2017

Mis en ligne le 10 février 2017

Le Président Jean-Pierre GAGNE

La Vice-Président Clémence JUIILLARD